

4

GRAND ANGLE
Commerces, des aides directes

6

PROSPECTIVE
Le collège rénové

10

DIAPORAMA
Un nouveau CME

PERSPECTIVES

#11
Déc. 2017

L'information de la ville de Fontaines-sur-Saône

www.fontaines-sur-saone.fr



12

DANS L'OBJECTIF
Illuminations
du 8 décembre


FONTAINES
SUR-SAÔNE



RÉTROSPECTIVE



1 Une semaine toute bleue

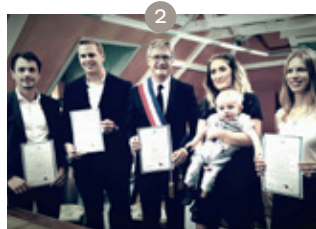
Du 2 au 6 octobre

Menée en intercommunalité avec Fontaines Saint-Martin et Cailloux-sur-Fontaines, la Semaine bleue a recueilli le succès qu'elle mérite. La programmation s'est inscrite dans la thématique nationale de l'année « À tout âge, faire société ». Le stage de code de la route, la visite des caves de la Grande Chartreuse et le cabaret dansant ont été particulièrement appréciés des anciens.

2 Premier parrainage républicain

Samedi 16 septembre

Léo tout bébé et déjà républicain ! C'est le premier Fontainois à bénéficier du parrainage républicain officié par le très honoré et ému maire de Fontaines. Cette cérémonie ancre le tout jeune citoyen dans les valeurs morales de la République, partagées par ses parents, parrain et marraine.



3 Alors raconte Halloween !

Vendredi 13 octobre

La saison culturelle de la médiathèque est lancée. Première séquence automnale concoctée en partenariat avec l'Ecole de musique autour de contes musicaux et d'une mini-conférence sur la fête devenue incontournable d'Halloween.



Magie de Saône

Vendredi 6 et Samedi 7 octobre

Belle surprise offerte tout le week-end aux passants des rives de Saône à l'occasion du parcours Immersion. Mention spéciale à la baleine virtuellement sortie des eaux et aux projections flottantes pleines de féerie et de poésie visuelle.

ÉDITO

Une fin d'année
bien animée

La ville n'en finit pas de s'animer et la fin de l'année n'est pas moins propice en événements. Après la féerie des eaux mise en scène sur la Saône lors des créations d'Immersion, l'année s'achève toute en lumières et scintillements. Le 8 décembre sera l'occasion d'une belle soirée de chants et de spectacle. Les Allumeurs d'étoiles, perchés sur leurs échasses, inviteront à une déambulation dans les rues, selon un parcours agrémenté des petits plaisirs offerts par les commerçants. Une vraie fête gourmande, gratuite et populaire comme on les aime à Fontaines ! Et dès janvier, rendez-vous pour un moment plus institutionnel et traditionnel lors des vœux du Maire, le samedi 13 janvier à la salle des fêtes.

Anne-Blandine
MANTEAUX

Adjointe au Maire
en charge de
la vie culturelle.



PERSPECTIVES

Magazine municipal de la ville de Fontaines-sur-Saône – Numéro 11 – Décembre 2017
Directeur de la publication : Thierry Pouzol
Responsable de la rédaction : Armelle Belleville
Rédacteurs : Pascaline Terelli, Chantal Hery
Conception réalisation : Résonance Publique
Impression : Cusin **IMPRIM'VERT**® – ZA la combe – Route de St Jean de Boumay B.P. 80154 – 38 302 Bourgoin Jallieu cedex – Papier: INAPA IMAGINE SILK certifié PEFC – Tirage 3 200 exemplaires
Crédits photo : Photothèque Mairie de Fontaines-sur-Saône, Frédéric Chillet
Dépôt légal : à parution
Ne pas jeter sur la voie publique



INSTANTANÉS

ÉTAT-CIVIL

Le Pacs, c'est désormais en Mairie

L'administration s'attache à simplifier le quotidien du citoyen. Jusqu'à présent pour se pacser, il fallait se rendre au greffe du tribunal d'instance. Désormais, la mairie de la commune de résidence est habilitée à enregistrer les déclarations de Pacs ainsi que les avis de modification ou de dissolution du contrat initial. Cette simplification a pris effet le 1^{er} novembre dans le cadre de la loi de modernisation de la justice du XXI^e siècle du 18 novembre 2016.

Rappelons que le pacte civil de solidarité existe depuis fin 1999. C'est un contrat conclu entre deux personnes majeures de sexe semblable ou opposé pour organiser leur vie commune.

→ Le Pacs en mairie, c'est sur rendez-vous trois jours par semaine. Tél. 04 72 42 95 95 contact@fontaines-sur-saone.fr



AÎNÉS

La Carsat* contribue
au portage des repas par l'AIAD*



Soutenir l'action de solidarité développée au bénéfice des seniors, c'est une volonté partagée tous les jours par l'intercommunalité. Ainsi, l'association AIAD Saône Mont d'Or effectue sur le terrain le portage des repas aux personnes âgées fragilisées. Pour financer la location de son véhicule frigorifique, l'association a reçu le soutien de la Carsat Rhône-Alpes dont la commission d'action sociale veille à l'accompagnement des effets du vieillissement dans notre société. Une subvention d'autant plus bienvenue que les élus ont souhaité élargir l'offre de portage des repas - auparavant réservée aux 5 communes membres de l'AIAD - à la totalité du secteur Val de Saône.

* CARSAT : Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail.

* AIAD : Association Intercommunale d'Aide à Domicile.

Équipement

NOUVEAU TRACTEUR
AU CIMETIÈRE: UN OUTIL
QUI LUI VEUT DU BIEN



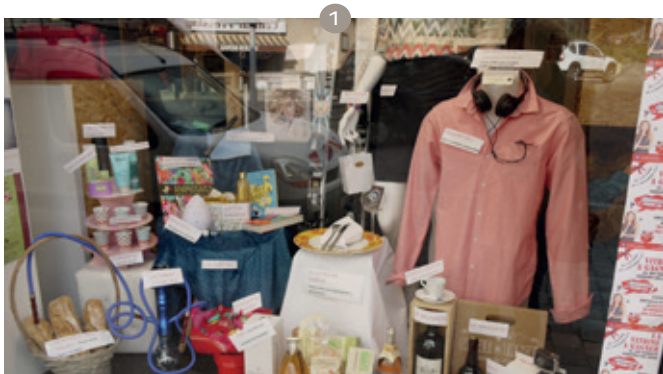
On l'avait annoncé dans le plan cimetière mis en œuvre par la commune pour améliorer le fonctionnement et l'entretien du lieu. Il est arrivé ! Un tracteur polyvalent et évolutif a rejoint l'équipe des services techniques. Equipé d'un stabnet (désherbeur mécanique tracté), ce nouvel équipement permettra de procéder à un entretien naturel et durable, en phase avec la démarche communale d'abandon des produits phytosanitaires.



GRAND ANGLE

Commerces : des aides directes pour plus d'attractivité

Les efforts portant sur la dynamisation du tissu commercial fontainois se poursuivent. Au chapitre des actions concrètes inscrites dans le plan commerces, une prestation d'aides directes versées par la Ville est annoncée. C'est un moyen porteur de promesses pour renforcer l'attractivité des magasins du centre-ville et des Marronniers. Parce que de belles vitrines amènent de belles affaires!



Cela fait trois ans que la mairie marque sa «Préférence Commerces», une démarche au long cours mise en œuvre avec le concours de la CCI et de la Métropole de Lyon pour consolider la dynamique commerciale de Fontaines et développer son attractivité. Au sein du plan d'actions qui en découle, des aides directes sont aujourd'hui prévues pour soutenir les commerces répondant aux conditions d'éligibilité.

Urbanisme et commerces : même combat

Rappelons que plusieurs axes guident la conduite de cette démarche Préférence Commerces, menée en complémentarité et en cohérence avec les grands projets urbains entrepris ces derniers mois (voir notamment en page 9 de ce magazine le projet de centralité). Il s'agit de renforcer l'image des polarités, au centre comme aux Marronniers, de ménager une qualité urbaine plus agréable pour chacun, de mettre en valeur les surfaces commerciales et de développer l'animation qui en émane en soutien à l'association des commerçants fontainois. Les actions prévues depuis le printemps dernier au titre du Plan commerces

Une qualité urbaine plus agréable pour chacun.

cherchent à lutter contre la vacance commerciale et à pérenniser le tissu commercial existant. Sont ainsi programmés, le recensement et la visite des locaux non occupés et l'étude de leur commercialité notamment. Dans cet esprit, l'idée est d'identifier des porteurs de projet et de les accompagner demain dans des démarches de création en facilitant leur installation.

De l'intérêt d'avoir de belles vitrines

Une des actions concrètes vise la mise en place d'aides directes au profit des commerçants situés dans le périmètre défini par la convention signée avec la Région. Celui-ci concerne des locaux situés en rez-de-chaussée, tournés vers une clientèle de particuliers, aussi bien au Centre qu'aux Marronniers. En plus des commerces «traditionnels» (boulangeries, bureaux de tabac...) sont donc inclus les professions libérales dotées d'une vitrine à animer ainsi que les cafés et les restaurants ayant une activité permanente.

QUELLES AIDES CONCRÈTES POUR LES COMMERCES DU PÉRIMÈTRE ?

Les prestations suivantes sont susceptibles d'entrer dans l'enveloppe allouée aux commerçants dans le cadre des aides directes versées par la commune :

- rénovation des façades et des devantures commerciales,
- modernisation des vitrines et des enseignes,
- rénovation et aménagement intérieur des locaux,
- aménagements facilitant l'accessibilité des PMR (personnes à mobilité réduite) à l'extérieur et à l'intérieur des locaux.

Après le diagnostic et les préconisations de la CCI, des mesures concrètes voient le jour pour capitaliser sur nos atouts et limiter nos faiblesses. Parmi elles, les aides directes aux commerçants du périmètre retenu constituent une avancée dont, j'espère, ils sauront se saisir. La réflexion et les soutiens mis en place s'inscrivent dans le contexte de nos grands projets de qualification urbaine."

THIERRY POUZOL

Maire de Fontaines-sur-Saône

Le but est d'intervenir sur l'ambiance générale qui s'en dégage et de rendre plus visible l'activité. L'aide directe pourra servir à améliorer les devantures, l'accès aux personnes à mobilité réduite, mais aussi à soutenir les éventuels réaménagements intérieurs des locaux. Au total, c'est une enveloppe de 50 000 euros que la Ville s'apprête à partager entre les commerces et les entreprises répondant aux critères d'attribution, et qui entend financer entre 30 et 35 % du montant des projets présentés.

On trouve de tout à Fontaines!

Pas la peine d'aller courir les grandes surfaces ou le Grand Lyon! Le territoire communal abrite quelque 200 entreprises commerciales et professions libérales.

Vous cherchez par exemples des... fleurs, bijoux, vêtements de sport, chocolats, fromages, articles de prêt-à-porter, chaussures, téléviseurs, autos...

Vous auriez besoin d'un... coiffeur, tapissier, retoucheur, photographe, libraire?

Vous aimeriez contacter un... institut de beauté & bien être, un pressing, un spécialiste de puériculture ou d'informatique etc...? Consultez l'annuaire des entreprises de services et des commerces sur le site de la ville et trouvez votre bonheur!

→ www.fontaines-sur-saone.fr, rubrique « Ma vie au quotidien » « les commerces et professionnels de santé »

Participez à la dynamique:

abonnez-vous à la page [facebook@commercesfontainois](https://www.facebook.com/commercesfontainois) •



35 adhérents à l'association des commerçants fontainois.



8 animations proposées en 2017 par l'association des commerçants.



9 000 € de subvention individuelle maximale aux commerçants éligibles.



50 000 € d'investissement communal.

←

1 Animation commerciale : une vitrine d'un montant de 1817€ a été offerte en novembre par l'association des commerçants, dans le cadre d'un jeu proposé à tous les clients.

2 Aux Marronniers comme en centre-ville, l'objectif est de renforcer l'attractivité des commerces.

3 Boulanger, fromager, mais aussi photographe ou libraire... On trouve de tout à Fontaines.

“

La commune abrite quelque 200 entreprises commerciales et professions libérales. ”



PROSPÉCTIVE

L'actu croisée: Grand Lyon Métropole / Fontaines-sur-Saône

ÉDUCATION

Collège Jean-de-Tournes : une rénovation d'envergure au service de la scolarité



Plus grand, plus beau, plus fonctionnel, le collège Jean-de-Tournes attendait sa réhabilitation depuis longtemps. Cette fois, c'est parti. Rendez-vous en 2020 pour découvrir à quoi ressemblera son nouveau visage.

Le collège Jean-de-Tournes est en passe de tourner une nouvelle page de son histoire. Les travaux de réhabilitation vont en modifier de fond en comble l'aspect et les fonctionnalités. Pendant trente mois, ils se dérouleront en site occupé, des bâtiments modulaires ayant accueilli dès cette rentrée les 14 classes existantes.

Avec une enveloppe budgétaire de plus de 10 millions d'euros, le chantier comprend la refonte complète des anciens locaux pour un meilleur usage et un meilleur confort mais aussi la construction de 1100 m² de nouvelles surfaces. Un restaurant scolaire réorganisé en 'salad-bar', un préau de 300 m², une cour agrandie, un abri-vélos... Le Studio Gardoni, retenu pour orchestrer le projet, a conçu une architecture en hauteur, visant à mettre en valeur le site « en balcon sur la rivière » et créer

une vraie entrée au collège. Les élèves y pénétreront via une esplanade, un préau et un grand hall. La baie vitrée du restaurant scolaire, donnant sur la vallée, dotera l'ensemble d'une façade vivante. Agrandi et embelli, l'établissement nouvelle version verra ses capacités d'accueil progresser de 600 à 650 élèves, qui bénéficieront ainsi de conditions d'apprentissage les plus favorables.



BUDGET :

10,5 M €
LIVRAISON PRÉVUE
FIN 2020

MAÎTRISE D'OUVRAGE :
MÉTROPOLE DE LYON



AGENDA

FÊTE DES LUMIÈRES

Partez le nez au vent à la découverte d'installations inédites, surprenantes et toujours lumineuses, créées par des artistes plasticiens, graphistes, éclairagistes et autres vidéastes. Accueilli sur des façades et dans des cours et places de monuments publics connus ou moins connus, le spectacle s'annonce une fois encore tout simplement lumineux.

Du 7 au 10 décembre 2017

→ www.fetedeslumieres.lyon.fr



EXPO LUMIÈRE! LE CINÉMA INVENTÉ

L'Institut Lumière et le musée des Confluences s'associent pour retracer l'aventure de la famille Lumière depuis l'invention du cinématographe jusqu'à son héritage dans le cinéma contemporain. Un hommage à la créativité des fameux lyonnais, les frères Lumière.

Jusqu'au 25 février 2018

au Musée des Confluences

→ www.exposition-lumieres.fr

MARCHÉ DE NOËL

Pendant un mois de féerie, une kyrielle de rêves éveillés habite le village éphémère de la Place Carnot de Lyon. 140 chalets en bois illuminés et seront chargés d'idées cadeaux: créations artisanales, produits du terroir sans oublier la photo souvenir avec le Père Noël.

Jusqu'au 30 décembre de 10h30 à 20h
(vendredi et samedi jusqu'à 22h),
Place Carnot à Lyon.

PROJET URBAIN

À nous les Marronniers, ou la participation des résidents



Le 21 octobre dernier, un grand rendez-vous organisé au cœur de la résidence a rassemblé les habitants pour fêter les trois ans du projet « À nous les Marronniers ».

Le programme de la matinée fut éclectique, associant la venue de Georges Képénékian, récent maire de Lyon, vice-président de la Métropole délégué à la politique de la Ville, au déroulement d'ateliers artistiques, d'interventions musicales et d'une séance photos.

Point d'étape de la concertation menée avec les résidents, ce fut l'occasion de souligner la dynamique créée par les actions déjà réalisées. Depuis 2014, les choses sont allées bon train pour améliorer le quotidien et l'environnement du quartier. Mobilier urbain rajeuni, plantations, signalétique sur les règles collectives, la circulation et les stationnements, ateliers de jardinage participatifs, aire de jeux d'enfants... Les idées concrètes pour animer et améliorer la vie sur place n'ont pas manqué, grâce à l'implication des habitants.

En effet, à chaque étape, les habitants ont pu participer à la construction de ce projet, accompagnés par les équipes de la Ville, de la Métropole et de Lyon Métropole Habitat. Pendant l'été, la Fête du plateau a constitué pour le projet un point d'orgue apprécié de tous. On saluera notamment l'efficacité du Fonds Initiative Habitants dont les projets sont bien visibles - comme l'organisation de la marche de la propreté ou l'atelier tricôt, et entendent bien perdurer en se renouvelant.

MOBILITÉ

Covoiturer pour prendre le train



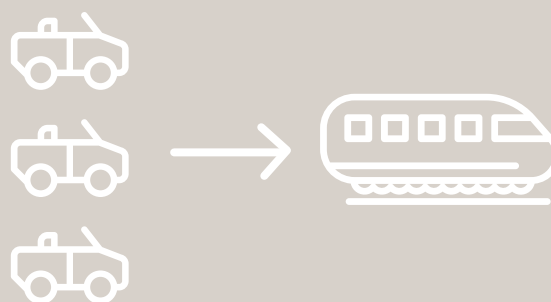
Prendre le train c'est bien, partager le moyen d'y accéder, c'est encore mieux! Avec les réseaux sociaux, le covoiturage monte en puissance.

La gare SNCF de Sathonay-Rillieux n'en finit pas de se moderniser, y compris virtuellement ! Sur le nouveau parking, les utilisateurs du rail ont adopté depuis plusieurs mois le co-voiturage qui permet de mutualiser leur accès à la gare en rejoignant le trajet le mieux adapté à la desserte de leur domicile. Un moyen malin, 100% gratuit, bien utile pour résoudre les difficultés de stationnement.

Pour faciliter la pratique, un groupe d'usagers s'est créé sur le site métropolitain covoiturage-grandlyon.com ainsi que sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à rejoindre cette dynamique du partage qui permet à qui le souhaite de conjuguer mobilité, proximité et économie.

→ Plus d'informations sur www.covoiturage-grandlyon.com/vers/gare-sr

→ Courriel: covoiturage-gare-sathonay-rillieux@outlook.fr
Groupe Facebook: «covoiturage gare Sathonay-Rillieux»



Le « Chaucidou » aménagé : place aux vélos !



Rue du 8-mai-45, un nouveau dispositif de voirie a été aménagé pour privilégier les modes de déplacement doux (vélos) et ralentir la circulation.

A renfort de panneaux, de résine et de marquage au sol, la première CHaussée pour Circulation DOUce (Chaucidou) de la Métropole a été aménagée. Le principe réside dans un marquage au sol donnant la priorité aux passages des modes doux (piétons, vélos), la voie centrale destinée aux voitures étant rétrécie à une voie unique de circulation.

La Ville qui avait constaté d'importantes survitesses sur cette voie s'était rapprochée de la Métropole pour mettre en place cette opération d'aménagement. Avec ce système de rétrécissement, peu onéreux et réputé efficace dans plusieurs pays d'Europe, les riverains, cyclistes et promeneurs ont retrouvé un site plus sûr et agréable à fréquenter.

Quels itinéraires cyclables ?

La carte « Ma ville à vélo » a été rééditée par la Métropole. Elle propose aux cyclistes initiés ou occasionnels, grand-lyonnais ou touristes, de découvrir près de 800 km de réseau cyclable. Procurez-vous une version papier du plan en Mairie, ou connectez-vous sur le site Internet ou l'appli « géovélo ». Conçue pour trouver le chemin optimal (le plus court ou le plus sécurisé à vélo), le site est très simple d'utilisation. → Rendez-vous sur <http://www.geovelo.fr/lyon/>

Quid des arceaux à vélos ?



La politique de stationnement des vélos fait partie intégrante de la politique en faveur des modes doux de la Métropole. Rappelons que, chaque année, en France, plus de 400 000 vélos sont volés et que 20% des victimes de ces vols renoncent à l'usage de la bicyclette. Pour sécuriser chaque potentiel cycliste, en 2009, le Grand Lyon a décidé d'augmenter le rythme de pose des arceaux en passant celui-ci de 500 arceaux à 1000 arceaux par an sur le territoire communautaire. À Fontaines, on a donc identifié et recensé les lieux où pouvaient être utilement installés des arceaux, à savoir à proximité des commerces, des écoles, des services et bâtiments publics et des moyens de transport en commun.

Où trouver votre carte d'accès en déchetterie ?



Depuis le 21 septembre, l'Unité Traitement et Valorisation Matière situé au 17 rue Ducroize à Villeurbanne a été définitivement fermée au public. Le point de vente des cartes d'accès en déchetterie s'est installé à Vaulx en Velin : au 10 avenue Roger-Salengro.

Pour les véhicules de catégorie 3 (poids lourds), l'accès à la déchetterie est payant : 27 € le titre d'accès à l'unité ou 135 € la carte de 5 passages. La carte de 5 passages est obligatoire pour un usage fréquent.

Horaires d'ouverture :

Du lundi au jeudi 8h30-12h et 13h30-16h30 / vendredi 8h30-12h.

Et pour faciliter le traitement des déchets professionnels ?

La loi de transition énergétique fixant comme objectif de recycler 70% des déchets issus du bâtiment et travaux publics d'ici 2020. Des outils ont été mis en place pour pallier le manque d'information des professionnels dans ce domaine.

En effet, il existe :

- Le site « SINDRA » qui permet de trouver où déposer ses déchets, via une recherche par type de matière et secteur souhaité.
- Une application gratuite mise en place par la fédération, pratique d'accès : « déchets BTP ».





On dénombre 230 places de parking à moins de 5 minutes à pied de la place de la Liberté.

TERRITOIRE

Projet de centralité: POUR UN USAGE PACIFIÉ DU CENTRE-VILLE

Plus de confort et de sécurité, une ambiance urbaine plus agréable et une belle entrée de ville bien marquée constituent les enjeux du projet de centralité. Après les travaux de réseaux, une nouvelle phase d'aménagements permettra, courant 2018, de conforter le pôle d'attractivité du centre-ville.

Lors de la réunion publique du 26 septembre dernier, les grandes orientations de la phase 2 du projet entrepris sur « l'ultra centre-ville » ont été données aux habitants.

Les enjeux concernant l'aménagement de l'espace public autour de la place de la liberté sont importants pour le cadre de vie des Fontainois. Les objectifs sont multiples. Ils visent tous à conforter l'attractivité et l'animation du secteur et à créer une vraie centralité en termes d'usage et d'image. Il s'agit d'abord de rendre plus agréable et pratique le partage de la rue en pacifiant les usages de chacun, qu'on soit à pied, en voiture, en poussette ou en vélo. Le soutien à la dynamique commerciale du centre-ville est également essentiel.

Le tout passe par une voirie adaptée au cadrage de la circulation et du stationnement, en jouant sur le nivellement des surfaces au sol, le sens de la circulation automobile, l'emplacement des places de parking etc. L'amélioration de l'ambiance environnementale inclut également une réflexion sur le mobilier urbain, le marquage au sol et, pour l'aspect paysager, sur la place à accorder au végétal, jusque-là trop rare.

Sans oublier de ménager des espaces dédiés à la flânerie (terrasse...) afin de soutenir l'animation des commerces.

En pratique, qu'est-ce qui va changer?

- La rue Gambetta passe en sens unique (place de la Liberté -> place des Rendez-vous), les vélos étant autorisés à rouler dans les deux sens.
- La circulation sur tout le périmètre passe en zone 30.
- Un aplanissement des surfaces permet de mettre, par endroits, trottoirs et route au même niveau, des végétaux et du mobilier urbain sont implantés.
- Quelques places de stationnement supprimées autour de la place de la Liberté, pour privilégier l'accessibilité et pacifier cette place.
- Pour marquer significativement l'entrée de ville, des aménagements paysagers et des trottoirs neufs rendent l'accès depuis les quais plus qualitatif et plus fonctionnel. Un plateau ralentisseur est installé sur les quais pour sécuriser et relier les rives de Saône.
- Les trottoirs sont élargis. Rue Pierre-Carbon (côté gauche en remontant vers la place de la Liberté), ils feront 2,70 m de large (contre 1,3 m actuellement). Ils atteindront les 4 à 5 m de large dans la rue Gambetta.
- L'implantation de végétaux est prévue pour reverdir une ambiance trop minérale.

Le saviez-vous ?

- On estime à 6000 le nombre de véhicules empruntant chaque jour la rue Pierre-Carbon et 8000 qui traversent la place de la Liberté avec en moyenne 1000 passages à l'heure.
- Les aménagements actuels privilégient les véhicules motorisés (60% de la surface) au détriment des piétons qui incarnent pourtant l'essentiel des déplacements observés sur la place de la Liberté en heure de pointe (87%).





DIAPORAMA

ENVIRONNEMENT ET CITOYENNETÉ

Des fruits et légumes, un lieu pour se ressourcer et du lien créé!



Plus d'un an après la naissance de l'association « les jardins des Meuniers », sous l'impulsion de la Municipalité, les habitants impliqués cultivent des fruits et légumes, mais aussi un bel esprit d'équipe et de convivialité!

L'objectif de la Municipalité était de faire entrer des espaces naturels dans la ville, et de permettre à des habitants désireux de jardiner, mais n'en ayant pas la possibilité faute de terrain, de bénéficier d'une parcelle.

Le 16 septembre 2016, les jardins acquis et réaménagés par la Ville avec le soutien de la Métropole étaient inaugurés. Une vingtaine de parcelles avaient été attribuées à des habitants volontaires pour rejoindre les jardiniers déjà présents. Tous sont volontaires pour respecter les règles d'éco-jardinage et d'entretien participatif des espaces.

Cet automne, l'association s'est réunie pour un repas composé de légumes du jardin. Les jardiniers, novices ou confirmés, jeunes et moins jeunes, se retrouvent autour de la même passion et d'une volonté partagée : profiter du cadre bucolique des jardins des Meuniers et entretenir ce bel espace naturel.

Et pour bénéficier d'une parcelle de terrain ?

À ce jour, aucune parcelle de terrain n'est disponible, mais les habitants qui souhaitent s'inscrire sur la liste d'attente peuvent venir compléter un formulaire en Mairie. Seules conditions à remplir : résider à Fontaines-sur-Saône et vivre dans un appartement ou une maison de ville sans jardin.

Je souhaite en savoir plus sur l'éco-jardinage :

Téléchargez le guide de l'éco-jardinage sur le site Internet de la Ville.



Trouver son métier manuel

L'association découverte des métiers manuels a fêté son premier anniversaire et ses débuts sont prometteurs! Initiée par les bénévoles de la chaîne du sourire, elle accueille des jeunes de 10 à 15 ans désireux de découvrir, pendant leur temps libre, différentes activités manuelles (peinture, travail des vitraux, électricité, tapisserie décoration, menuiserie, plomberie...). D'anciens professionnels désireux de transmettre leur savoir offrent ainsi une belle opportunité aux jeunes de découvrir des métiers porteurs en espérant faire naître des vocations!

3 jeunes ont été accompagnés en 2016-2017, ils sont 6 inscrits cette année.

10 bougies pour

LE RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES

Le 16 janvier 2007, la Ville inaugurait le Relais des Assistantes Maternelles (RAM), pour la plus grande joie des enfants et de leurs « nounous » qui bénéficiaient ainsi d'un lieu pour se retrouver plusieurs fois par semaine en temps collectif. Depuis 10 ans, les assistantes maternelles sont toujours aussi nombreuses à se retrouver dans cet espace adapté pour les petits. L'équipement ne désemplit pas, d'autant qu'il accueille aussi les rencontres « quai des parents » pour les jeunes parents et enfants de moins de 4 ans. Pour fêter ses 10 ans, un spectacle musical était organisé avec les assistantes maternelles et familles dans les locaux du RAM.

— Un nouveau CME —*

A voté! L'apprentissage de la citoyenneté commence à l'école pour les élèves de CM1 et CM2 scolarisés à Fontaines-sur-Saône. Après une campagne menée par une vingtaine de candidats au poste de conseiller municipal enfants et un vote à bulletin secret, 13 écoliers ont été élus par leurs cama-

rades. Les jeunes élus se voient ainsi confier la responsabilité de représenter les écoliers du Centre et des Marronniers, en proposant des projets d'intérêt général, et en s'impliquant dans la vie de la commune pour un mandat de deux ans.

* CME: Conseil Municipal des Enfants





POINTS DE VUE

Lieutenant le MAT: « Se rendre disponibles et proches des citoyens »



Rencontre avec le Lieutenant le Mat qui a pris au mois d'août le commandement de la Gendarmerie de Fontaines-sur-Saône.

« Il y a des valeurs auxquelles je tiens, dont en premier lieu la proximité. Il est important que les gendarmes véhiculent une image rassurante, qu'ils soient présents et proches de la population. La brigade comprend 26 militaires qui sont sur le terrain vingt heures par jour. Mon souhait est qu'ils renforcent leurs patrouilles piétonnes dans les lieux passagers, commerçants, et qu'ils aillent à la rencontre des citoyens. Sur le territoire de Fontaines-sur-Saône, je souhaite également renforcer la participation citoyenne en identifiant des référents volontaires dans chaque quartier. C'est un dispositif qui permet de renforcer la communication entre la gendarmerie et les habitants. En étant mieux avisés de ce qui se passe sur le territoire, nous pouvons orienter notre surveillance. J'attache beaucoup d'importance au travail collaboratif, avec la Mairie dans le cadre du contrat local de sécurité, ou avec les brigades voisines. Nous avons notamment mutualisé notre service de police judiciaire avec Neuville cet été. Nos enquêteurs travaillent ensemble et les résultats sont déjà là avec un taux de résolution des affaires en augmentation. »

→ Interview complète sur www.fontaines-sur-saone.fr

PAROLES DE ALAIN MULABA,

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION APAP-K, PARTENAIRE DE LA VILLE DE FONTAINES-SUR-SAÔNE POUR L'ANIMATION DES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES « DANSES ET ÉVEIL CULTUREL AUTOUR DE L'AFRIQUE ».



« Les enfants sont très curieux. »

« L'association APAP-K œuvre par le biais d'actions de solidarité à l'international mais aussi ici en région lyonnaise, à la promotion de valeurs culturelles. Nous avons déjà travaillé avec la Ville et le Conseil Municipal des Enfants dans le cadre du projet d'approvisionnement en eau potable dans une province du Congo. Cette année, avec l'animation d'activités périscolaires, nous avons adapté nos ateliers pour les enfants, en tenant compte de leur âge et de leurs journées de travail. Après l'école, on sent qu'ils sont parfois fatigués, qu'ils veulent juste poser leurs cartables et s'amuser. Ils adorent les activités danse, dessin, contes, musique... tout ce qui est ludique ! Quand leur concentration le permet, on peut prévoir des temps plus studieux. La plupart des enfants ne connaissent presque rien à l'Afrique mais ils sont très curieux ! On leur explique simplement que c'est un continent avec plusieurs pays, plusieurs langues, plusieurs drapeaux, on parle aussi de réchauffement climatique ou de pollution. L'objectif est qu'ils passent un bon moment, mais aussi qu'ils sachent parler d'Afrique ! »

Monsieur Casals : « Concilier pour réconcilier. »

« Le rôle d'un conciliateur est de régler les litiges en obtenant des accords à l'amiable dans des domaines tels que les différends de voisinage ou les problèmes commerciaux (arnaques, litiges liés à un achat...) En revanche, un conciliateur ne peut pas intervenir en droit de la famille ou droit du travail. Je peux lancer une conciliation à l'initiative directe d'un citoyen, ou être saisi par un juge

d'instance dans le cadre d'une conciliation déléguée. »

- Permanence le mardi matin, sur rendez-vous auprès de la Mairie (04 72 42 95 95)

- La conciliation est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

→ Plus d'informations sur <https://www.conciliateurs.fr>



ANCIEN MAIRE ET CHEF D'ENTREPRISE, M. CASALS EST CONCILIEUR DE JUSTICE DEPUIS 9 ANS À FONTAINES-SUR-SAÔNE. AUXILIAIRE DE JUSTICE ASSERMÉNTÉ ET BÉNÉVOLE, IL RÉGLE LES DIFFÉRENDS À L'AMIABLE.

Tribune de l'opposition

Récemment lors d'une réunion publique nous avons pu découvrir le projet d'aménagement routier du centre ville, projet ambitieux nous faisant espérer un centre ville apaisé avec une place de la Liberté remodelée qui devienne un lieu d'échange et de rencontre, voire de rendez-vous, vu que la place du même nom se trouve être un parking. À la suite

du réaménagement des rues du centre nous allons voir se réaliser le réaménagement de l'ilot Brillancier/Clos du maquis. Il semblerait que ce projet soit encore une opération immobilière, nous demandons à la majorité municipale d'avoir le courage, en ce lieu, de créer un centre ville ouvert sans voiture, un espace piétonnier allant de la rue Gambetta au

quai Jean Baptiste Simon, dans lequel nous pourrions apprécier la quiétude d'un jardin qui soit autre qu'un jardin confetti cher aux maires... mais d'un intérêt limité. Notre ville pourra alors comme Neuville devenir un lieu attractif où il fait bon s'arrêter, se rencontrer et...Vivre. FSC

Fontaines Solidaire et Citoyenne



DANS L'OBJECTIF



QUAI DES PARENTS

Rendez-vous pour jeunes parents et enfants de 0 à 4 ans

- RAM (Chardonnière)
- De 9h à 12h • *Entrée libre*

VEN. 8 DÉCEMBRE, 12 ET 26 JANVIER, 9 ET 23 FÉVRIER



AUTOUR D'UN CAFÉ RENDEZ-VOUS SÉNIORS

MLC La Chardonnière • À partir de 14h • *Entrée libre*

JEU. 14 DÉC., JEU. 11 JAN., JEU. 8 FÉV.

Centre (ancienne mairie)
• À partir de 14h • *Entrée libre*

LUN. 18 DÉC., LUN. 22 JAN., LUN. 19 FÉV.

Décembre

SAM. 2

CONTE MUSICAL
«VIVEMENT NOËL AU COIN DU FEU»

À 10h30 • À la médiathèque du Centre.

LUN. 11

CINÉ-DÉBAT CAP MONDE
«MONDE, ÉPOPÉE EN EAUX VIVES»

À 15h • Espace Ronzières • *Entrée: 3€ / -12 ans et carte seniors +: gratuit*

SAM. 16

CONCERT DE NOËL DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE

De 9h à 12h • Ancienne Mairie et MLC • *Entrée libre*

DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL LES SENIORS

À 20h • À la salle des fêtes • *Réservé aux plus de 70 ans inscrits en Mairie auprès du CCAS.*

Janvier

SAM. 13

VŒUX DU MAIRE

À 11h • Salle des fêtes

JEU. 18

CINÉ-DÉBAT CAP MONDE
«DOMINIQUE, JOYAU DES PEUPLES OUBLIÉS»

À 15h • Espace Ronzières • *Entrée: 3€ / -12 ans et carte seniors +: gratuit*

SAM. 20

SOIRÉE CHOUCRUTE DE LA SAINT-LOUIS RUCHE

Salle des fêtes

SAM. 27

SOIRÉE CABARET DE LA MAISON DES LOISIRS ET DE LA CULTURE

À 20h30 • Salle des fêtes



Défilé des illuminations du 8 décembre

Cette année rendez-vous à 18h30 devant la salle des fêtes pour la distribution de lampions aux enfants. Chocolat, vin chaud et papillotes seront offerts par les commerçants de Fontaines dans les rues. Après le défilé, repas et animations seront proposés par le comité des fêtes à la salle des fêtes.

Février

SAM. 3 ET DIM. 4

EXPO LEGO (BOURSE D'ÉCHANGE JOUETS ANCIENS)

À la salle des fêtes.

DIM. 11

LOTO DU COMITÉ DES FÊTES

À 14h • À la salle des fêtes

DIM. 25

LOTO DU FOOTBALL CLUB

À 14h • À la salle des fêtes



SAVE THE DATE

Fontaines
Family Day

au stade Roy

Samedi
2 juin

Le rendez-vous
sportif des familles.

Venez nombreux!